

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 11 février 2021

Etaient présents : Tous les membres en fonction sauf Mme Aude SCHMITZ, M. Benoît FOECHTERLE, Mme Carole THOMAS et M. Eric REES, absence excusée.

M. Eric REES donne pouvoir à M. Sébastien FRECHARD pour l'ensemble des points délibérés.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2021.

Le compte-rendu de la séance du 21 janvier qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EGLISE – ATTRIBUTION LOTS ARCHEOLOGIE

Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 3 décembre 2020 relative à l'attribution des lots concernant les travaux sur l'église de Baltzenheim. Les conseillers avaient décidé de déclarer le lot archéologie infructueux.

Une nouvelle consultation a été effectuée le 4 décembre 2020

La date limite de remise des offres a été fixée au 7 janvier 2021 à 16h00 et l'ouverture des plis a eu lieu le 7 janvier 2021 à 17h00.

Les propositions ont été étudiées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Grand Est). En date du 27 janvier 2021 la DRAC fait parvenir à la commune de Baltzenheim le résultat de leur analyse et estime que ces 2 offres sont conformes à la prescription et susceptibles en l'état de permettre la délivrance de l'autorisation de fouille. Le résultat de la consultation est le suivant :

Lot: Archéologie

Institut National de recherches Archéologie Préventive (INRAP Grand Est) : 51 606,52 euros HT
Centre d' Etudes Médiévales Saint Germain d'Auxerre (CEM) : 61 037,70 euros HT

Sur proposition de la personne responsable des marchés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de retenir l'INRAP Grand'Est pour un montant de 51 606,52 euros HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des marchés de travaux passés avec cette entreprise, ainsi que les actes y afférents
- Charge le Maire d'effectuer, telle que demandé par la DRAC, la demande d'autorisation de fouilles
- Charge le Maire d'effectuer la demande de subvention afférent à ce lot

DROIT DE PREEMPTION

Le Maire informe les élus qu'il n'a pas préempté au nom et pour le compte de la commune sur les biens suivant :

- Maison située au 14 rue Principale proposée à la vente à M. et Mme Cihan YILMAZ
- Terrain lotissement Schlossgarten lot n° 17 proposé à la vente à M. Jonathan BAS et Mme Lucie OJEDA

URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

Déclaration préalable :

- Monsieur Jean-Valère, 5a rue des Jardins : Modification de la clôture

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Le Maire informe les conseillers que l'opération Haut-Rhin propre prévue en mars n'aura pas lieu cette année en raison de la situation sanitaire.

Il informe que les travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique, menés par l'UEM, rue d'Artzenheim, rue du Giessen et impasse des Vosges commenceront début avril de cette année.

Il fait le point avec l'assemblée concernant le remplacement des coussins berlinois par des ralentisseurs.

Le panneau d'entrée du village sur la route de Colmar sera déplacé par le Département courant de la semaine prochaine.

Monsieur Fabrice FOECHTERLE rend compte sur l'avancement du projet de « jardin partagé ».

Le Maire informe qu'une réunion sera organisée prochainement avec les Présidents des Associations de Baltzenheim concernant l'organisation et l'animation du futur marché primeurs. Cette réunion aura lieu le samedi 27/02/2021 à 11h00 à la salle du Père Norbert.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 19h00.

Le Maire : Sébastien FRECHARD